



## PREAVIS MUNICIPAL 4-2023 COMPTES COMMUNAUX 2022

Dossier traité par : Olivier Tappy

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### 1. Préambule

Conformément à la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC) et le règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom), la Municipalité vous présente son rapport de gestion relatif à l'exercice 2022 et soumet à votre approbation les comptes de la commune de La Rippe (ci-après : la Commune), concernant l'année 2022.

### 2. Présentation des résultats des comptes communaux 2022

La Commune présente des comptes bénéficiaires de CHF 11'640 après amortissements obligatoires (CHF 715'700) et complémentaires (CHF 598'753) ainsi que les attributions aux fonds de réserves. Les charges s'élèvent à CHF 7'304'141 et les revenus à CHF 7'315'781.

Les comptes 2022 sont sensiblement meilleurs que le budget 2022 et comparables aux comptes 2021.

En résumé :

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Population	1198	1198	1136
Taux d'imposition communal	64%	64%	65%
Valeur du point d'impôt	68450		70366
<b>Résultat</b>	<b>11640</b>	<b>-428170</b>	<b>31308</b>

La marge d'autofinancement 2022 est positive de CHF 1'278'144 à comparer à la valeur de CHF 266'514 inscrite au budget 2022 et à la marge d'autofinancement de 2021, de CHF 1'749'689.

### 3. Charges de fonctionnement par nature

Tableau charges par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart par rapport au budget	
<b>3</b>	<b>Charges</b>	<b>7 304 141,12</b>	<b>7 222 384,45</b>	<b>81 756,67</b>	<b>1,1%</b>
30	Autorités et personnel	804 400,40	808 900,00	-4 499,60	-0,6%
31	Biens, services, marchandises	853 649,91	1 011 522,60	-157 872,69	-15,6%
32	Intérêts passifs	33 385,27	38 000,00	-4 614,73	-12,1%
33	Amortissements	1 413 847,11	757 434,45	656 412,66	86,7%
35	Remboursements, participations	4 040 083,83	4 411 389,90	-371 306,07	-8,4%
36	Aides et dons	6 007,50	5 827,50	180,00	3,1%
38	Attributions aux fonds financement	44 604,30	38 050,00	6 554,30	17,2%
39	Imputations internes	108 162,80	151 260,00	-43 097,20	-28,5%

#### Commentaires :

A la lecture de ce tableau, on constate que les charges, bien qu'en légère augmentation (CHF 81'756) par rapport au budget, sont bien maîtrisées, ce qui a permis de plus de faire des amortissements complémentaires.

### 4. Revenus de fonctionnement par nature

Tableau revenus par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart par rapport au budget	
<b>4</b>	<b>Revenus</b>	<b>7 315 781,49</b>	<b>6 794 214,13</b>	<b>521 567,36</b>	<b>7,7%</b>
40	Impôts	4 711 662,26	4 206 000,00	505 662,26	12,0%
42	Revenus du patrimoine	1 439 724,90	1 449 654,13	-9 929,23	-0,7%
43	Taxes, émoluments et produits	549 790,23	604 500,00	-54 709,77	-9,1%
44	Parts aux recettes cantonales	216 027,90	117 000,00	99 027,90	84,6%
45	Participations et remboursements de collectivités publiques	197 859,69	195 000,00	2 859,69	1,5%
48	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	92 553,71	70 800,00	21 753,71	30,7%
49	Imputations internes	108 162,80	151 260,00	-43 097,20	-28,5%

#### Commentaires :

Les revenus sont supérieurs de CHF 521'567 par rapport au budget, grâce principalement aux revenus provenant des impôts.

## 5. Présentation des comptes de fonctionnement 2022 par dicastère

Une comparaison compte 2022 et budget 2022 est faite par comptes de fonctionnement. Les chiffres des comptes 2021 sont indiqués pour rappel.

Des commentaires sont apportés sur les principales variations au niveau des comptes à 2 chiffres ou 3 chiffres. Pour les détails, on se référera aux documents figurant en annexe.

### 5.1. Administration générale

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart par rapport au budget 2022	
Charges	754 663,76	792 723,80	752 665,72	-38 060,04	-4,8%
Revenus	72 597,50	81 000,00	79 898,05	-8 402,50	-10,4%
<b>Administration général</b>	<b>-682 066,26</b>	<b>-711 723,80</b>	<b>-672 767,67</b>	<b>29 657,54</b>	<b>-4,2%</b>

#### Gr.10 Autorités

Les vacances de la Municipalité sont légèrement inférieures à celles budgétées (CHF 14'466) alors que les rétributions du Conseil communal sont égales au montant budgété.

#### Gr.11 Administration

Les charges sont très bien maîtrisées (CHF 26'841) et les revenus sont légèrement inférieurs (CHF 11'843). Ces 2 postes varient donc de moins de 2 %.

#### Gr. 16 Tourisme

L'écart de CHF 3'441 s'explique par la participation de la Commune au projet Guichet mobile et une augmentation des taxes de séjour.

### 5.2. Finances

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart budget 2022	
Charges	1 301 309,28	1 201 375,00	1 238 597,84	99 934,28	8,3%
Revenus	4 996 067,82	4 392 500,00	5 204 163,93	603 567,82	13,7%
<b>Finances</b>	<b>3 694 758,54</b>	<b>3 191 125,00</b>	<b>3 965 566,09</b>	<b>503 633,54</b>	<b>15,8%</b>

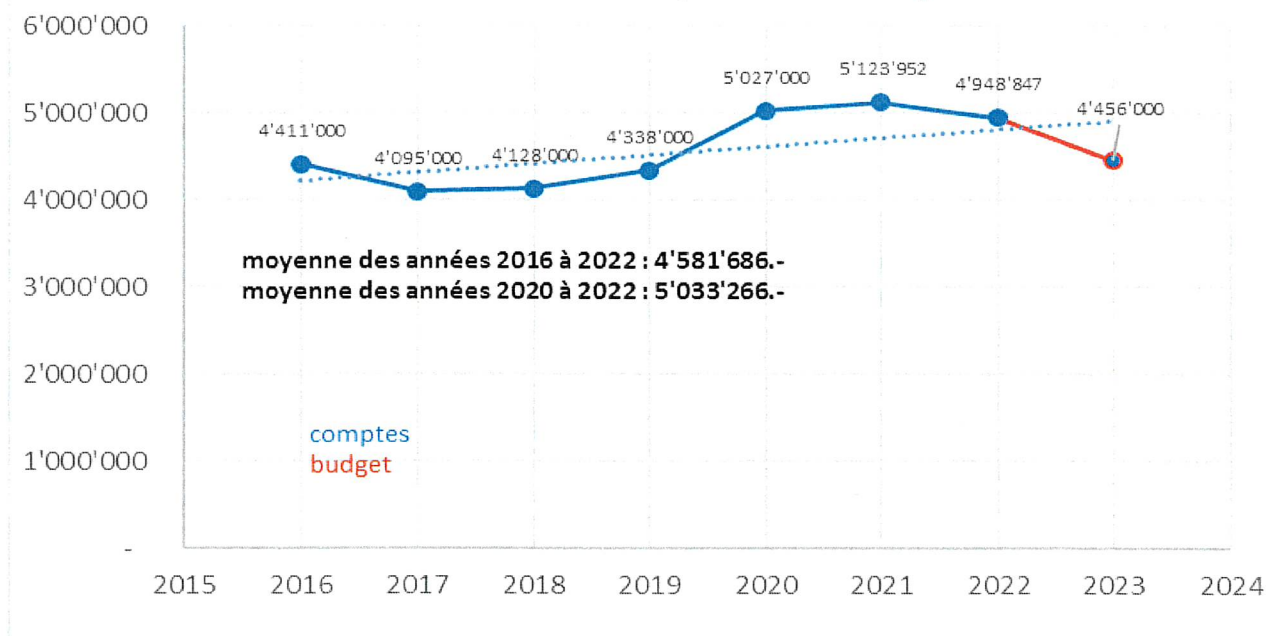
#### Gr. 21 Impôts – charges

L'augmentation est due à la provision pour débiteurs douteux de CHF 85'507 (chiffres reçus du Canton).

#### Gr. 21 Impôts – revenus

Les revenus des impôts repassent après 2020 et 2021 sous les 5 millions (CHF 4'948'847) mais restent cependant sensiblement supérieurs aux montants budgétés pour 2022 (CHF 4'346'000) et 2023 (CHF 4'456'000).

## Evolution du compte 210 - Impôts



Les principaux écarts entre les comptes et le budget sont essentiellement dus à l'augmentation des impôts sur le revenu (chiffre 210.400 CHF 355'857), sur les droits de mutation (chiffre 210.404 CHF 125'877) et sur la part à l'impôt sur les gains immobiliers (chiffre 210.441.1 CHF 105'455).

### Gr.22 Service financier – charges

Le montant de la péréquation (chiffre 220.351.10) est très proche du montant budgété (CHF 38'959).

### Gr.22 Service financier – revenus

Les revenus sont conformes au budget.

## 5.3. Domaines et bâtiments

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart par rapport au budget 2022	
Charges	1 246 000,73	1 353 544,45	1 608 845,40	-107 543,72	-7,9%
Revenus	1 281 968,70	1 345 914,13	1 323 974,05	-63 945,43	-4,8%
<b>Domaines et bâtiments</b>	<b>35 967,97</b>	<b>-7 630,32</b>	<b>-284 871,35</b>	<b>43 598,29</b>	<b>-571%</b>

### Gr. 310 Terrains

Sous chiffre 310.314.6 Entretien chalets d'alpages, les CHF 10'000 prévus au budget n'ont pas été dépensés, remplacé par le préavis 1-2023.

### Gr.320 Forêts

Les charges sont sensiblement inférieures au montant budgété, tous les entretiens prévus, chiffre 320.314.6 Entretien forêts et chemins forestiers, n'ont pas été réalisés.

Les revenus sont aussi inférieurs aux montants budgétés. Les travaux de coupe des bois ont eu lieu à la fin de l'automne, les bois sont restés en bord de route et ne sont pas encore vendus à fin 2022, ce qui explique ce décalage entre les charges et les revenus.

### Gr.321 Plaquettes chauffage

Les revenus équilibrent les charges, les chiffres sont cependant inférieurs au budget (CHF 20'000).

### Gr.322 Triage 121

Tant les charges que les revenus sont conformes au budget.

#### Gr.350 Bâtiments communaux

Les charges sont en légère diminution par rapport au budget (CHF 8'647) alors que les revenus sont conformes.

#### Gr.351 Complexe scolaire – charges

Les charges sont en légère diminution par rapport au budget (CHF 14'917) alors que les revenus sont conformes.

#### Gr.352 UAPE

Tant les charges que les revenus sont conformes au budget (moins de CHF 1'000 d'écart).

### 5.4. Travaux

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart budget 2022	
Charges	1 266 884,33	804 216,50	1 147 262,78	462 667,83	57,5%
Revenus	830 458,98	854 300,00	867 302,33	-23 841,02	-2,8%
<b>Travaux</b>	<b>-436 425,35</b>	<b>50 083,50</b>	<b>-279 960,45</b>	<b>-486 508,85</b>	<b>-971%</b>

#### Gr.42 Service de l'urbanisme

Les charges sont moins importantes que celles prévues au budget, les dépenses DISREN de la Région ayant été moins importantes que celles budgétées (chiffre 420.352.2). La Municipalité met au budget chaque année le montant de la participation maximum de la Commune, alors que la Région facture uniquement les dépenses effectives.

#### Gr.43 Routes

Les charges les plus importantes non prévues au budget 2021 sont les amortissements complémentaires des travaux de réfection des routes (chiffre 430.332.1 CHF 598'753) ainsi que le leasing du nouveau véhicule de la voirie (chiffre 430.316.1 CHF 10'080), dont la charge a été oubliée dans le budget.

La balayeuse a été achetée (préavis 4-2022), d'où le montant à CHF 0 au niveau des charges, la valeur de la balayeuse figurant au bilan.

Une diminution de dépense au niveau des travaux d'entretien du réseau routier a pu être réalisée (chiffre 430.314.2 CHF 15'561 par rapport aux CHF 50'000 budgétés).

#### Gr.44 Parcs, promenades, cimetières

Tant les charges que les revenus sont conformes au budget, la taxe unique de raccordement pour les parcelles du Caravaning (chiffre 441.435.4 CHF 6'391) n'avait pas été correctement budgétée. En 2021, un remboursement TVA avait fait gonfler ce poste (CHF 17'181).

#### Gr.450 Ordures ménagères

Ce groupe devant être à l'équilibre, un montant de CHF 10'760 (chiffre 450.380) a été mis en charge, montant qui représente le bénéfice réalisé. Le montant total du groupe est inférieur de 10 % au montant du budget.

#### Gr.46 Réseau d'eau et d'épuration

Ce groupe devant être à l'équilibre, un montant de CHF 73'7107 (chiffre 460.381.1) a été puisé dans le fonds d'épuration des eaux, montant qui représente la perte sur l'exercice. Le montant total du groupe est inférieur de 2 % au montant du budget. L'écart principal se fait sur le chiffre 460.434.1 comprenant les taxes uniques de raccordement, dépendant des dossiers d'enquête de nouvelles constructions.

## 5.5. Instruction publique et cultes

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart budget 2022	
Charges	888 414,38	888 633,50	889 552,20	-219,12	0,0%
Revenus	1 230,25	500,00		730,25	146,1%
<b>Instruction publique et cultes</b>	<b>-887 184,13</b>	<b>-888 133,50</b>	<b>-889 552,20</b>	<b>949,37</b>	<b>0%</b>

### Gr.51 Enseignement primaire

Les charges effectives sont celles prévues au budget.

### Gr.52 Enseignement secondaire

Les charges sont inférieures de 1% par rapport au budget.

Les Gr.54 (Office d'orientation professionnelle), Gr.56 (Service médical et dentaire) et Gr.58 (Temples et cultes) n'amènent pas de commentaire particulier.

## 5.6. Police

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart budget 2022	
Charges	339 559,95	344 242,50	325 975,35	-4 682,55	-1,4%
Revenus	21 803,20	25 000,00	18 729,20	-3 196,80	-12,8%
<b>Police</b>	<b>-317 756,75</b>	<b>-319 242,50</b>	<b>-307 246,15</b>	<b>1 485,75</b>	<b>0%</b>

### Gr.61 Corps de police

Les charges de la réforme policière sont supérieures de CHF 7'380 par rapport au budget et les revenus conformes au budget.

### Gr.62 Contrôle des habitants

Les émoluments sont inférieurs de CHF 2'456 par rapport au budget – moins de documents établis.

### Gr.65 Défense contre l'incendie

Les charges sont inférieures de CHF 8'115 par rapport au budget – diminution des coûts d'entretien du réseau incendie et diminution des coûts de SDIS Nyon-Dôle.

### Gr.66 Protection civile

Les charges sont conformes au budget à moins de 1'000 près.

## 5.7. Sécurité sociale

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart budget 2022	
Charges	1 395 653,65	1 742 648,70	1 518 429,90	-346 995,05	-19,9%
Revenus	0,00	0,00	1 126,00	0,00	0,0%
<b>Sécurité sociale</b>	<b>-1 395 653,65</b>	<b>-1 742 648,70</b>	<b>-1 517 303,90</b>	<b>346 995,05</b>	<b>-19,9%</b>

### Gr.71 Service social

Une diminution des charges de CHF 71'928 est constatée, diminution essentiellement due à la facture de l'AEE pour le parascolaire – réseau d'accueil inférieure de CHF 67'997 (remboursement d'une charge 2021 trop élevée).

### Gr.72 Prévoyance sociale cantonale

Le montant de la facture sociale pour 2022 (CHF 1'176'012) est inférieur de CHF 275'170 au montant budgété, et aussi inférieur de CHF 124'407 par rapport aux comptes 2021.

## 5.8. Services industriels

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart budget 2022	
Charges	111 655,04	95 000,00	177 855,45	16 655,04	17,5%
Revenus	111 655,04	95 000,00	177 855,45	16 655,04	17,5%
<b>Services industriels</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0%</b>

Les taxes uniques de raccordement (chiffre 810.434.1) ont été plus élevées que budgétées (CHF 5'733).  
Les ventes d'eau aux habitants de la Commune (chiffre 810.435.1) ont été inférieures CHF 8'057 à la valeur inscrite au budget.

La Commune a vendu au SITSE de l'eau pour un montant de CHF 18'978.70.

Ce compte devant être à l'équilibre, un montant de CHF 33'477.65 (chiffre 810.381) a été attribué au fonds de réserve captages, montant qui représente le bénéfice réalisé.

La différence par rapport aux comptes 2021 se fait essentiellement sur le poste 810.434.1 (taxes uniques de raccordement)

## 6. Bilan

Le bilan détaillé figure en annexe. On y observe notamment une diminution des actifs qui passent de CHF de CHF 15'751'596 à CHF 15'337'070.

Un remboursement de CHF 1'100'000 a permis de réduire le montant des emprunts à CHF 7'937'500.

## 7. Investissements

Toutes les dépenses ont été financées par les liquidités, aucun emprunt n'a été souscrit.

Les dépenses d'investissement ont été très modestes, soit CHF 399'861.

Les amortissements obligatoires se montent à CHF 715'700 et les amortissements complémentaires à CHF 598'753.

No.	Amort.	Comptes	Coûts cumulés au 31 déc. 2021	Subventions	Amort. cumulés au 31 déc. 2021	Solde au 01.01.2022	Dépenses	Subventions	Amortis. obligatoires	Amortis. compl.	Solde au 31.12.2022
9141.1	30 ans	Réfection collecteur communal - Prévais 1/17	225 256,00	-3 895,00	-16 000,00	205 361,00			-8 000,00		197 361,00
9141.101	30 ans	Réfection structure routes - Prévais 5/18	333 161,15	-13 038,00	-21 423,15	298 700,00			-10 700,00	-288 000,00	-
9141.102		Const. Puit Recaptage Source Combe 4-19	88 991,20			88 991,20	22 001,50		en cours 22		110 992,70
9141.103		Alpage (adduction d'eau) - prévais 6-2021	10 090,00			10 090,00	39 040,00		en cours 22		49 130,00
9141.103.1		Alpage (adduction d'eau) - refacturation					-28 035,20		en cours 22		-28 035,20
9141.104		Réfection des routes - phase 4 (6/22)					91 637,80		en cours 22		91 637,80
9141.92	10 ans	Révision PGA - Prévais 2/17	126 164,00		3 252,50	129 416,50	21 387,00		en cours 22		150 803,50
9141.94	30 ans	Extension collecteur EC/EU Bruel - Prévais 4/13	484 312,24		-229 562,24	254 750,00			-16 200,00		238 550,00
9141.99	30 ans	Réfection structures routes - Prévais 8/17	264 146,25		-26 446,25	237 700,00			-8 800,00	-228 900,00	-
9143.2		Abri protection civile	1,00			1,00					1,00
9143.3	30 ans	Extension complexe + UAPE - Prévais 1/14	4 311 123,39		-1 096 123,39	3 215 000,00			-157 000,00		3 058 000,00
9143.350		Réfection bâtiment du Nord (2/22)					104 932,80		en cours 22		104 932,80
9143.41	30	Aménagement locaux administratifs - Prévais 3/19	1 486 036,50	-1 500,00	-484 536,50	1 000 000,00			-49 600,00		950 400,00
9143.42		Auberge - rampe d'accès (prévais 3/21)	30 851,35		-30 851,35		23 043,90		fini 2022		23 043,90
9143.430.1		Eclairage public LED (prévais 03/22)					81 853,05		fini 2022	-81 853,05	-
9143.91		Achat 2 parcelles terrain - 1/05	2 049 673,00			2 049 673,00					2 049 673,00
9143.92	30 ans	Construction école, salle poly - Prévais 11/05	12 280 033,65		-6 695 033,65	5 443 000,00			-447 000,00		4 982 000,00
		Bâtiments (350-1)			26 000,00						
		Hangar (321)			-168 000,00					-14 000,00	
		Collecteur (480)									
9145.1		Forêts - # 378 (Sonnenberg)	4 186,00			4 186,00					4 186,00
9146.1	10	Ballayeuse - Bucher City					44 000,00		-4 400,00		39 600,00
		<b>TOTAUX</b>	<b>21 694 025,73</b>	<b>-18 433,00</b>	<b>-8 738 724,03</b>	<b>12 936 868,70</b>	<b>399 860,85</b>	<b>-</b>	<b>-715 700,00</b>	<b>-598 753,05</b>	<b>12 022 276,50</b>

## 8. Conclusion

Les comptes 2022 peuvent être qualifiés de bon, même si le résultat est inférieur à celui des comptes 2021. Les postes sous la responsabilité directe de la Municipalité ont été parfaitement gérés, et la légère baisse de rentrées fiscales a été compensée par une baisse de la facture sociale.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de La Rippe

vu le préavis municipal n° 4-2023 concernant les comptes communaux 2022 et le rapport de gestion 2022 ;

lu le rapport de la commission de Gestion-Finances chargée d'étudier cet objet ;

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

#### décide

1. d'approuver les comptes communaux 2022 tels que présentés ;
2. d'approuver le rapport de gestion 2022 et de donner décharge à la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 22 mai 2023 pour être soumis au Conseil communal de La Rippe.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



Olivier Tappy



La Secrétaire :



Nathalie Jenni Kohler

#### Annexes :

- *Rapport de gestion 2022*
- *Bilan au 31 décembre 2022 et engagement hors bilan au 31 décembre 2022*
- *Comptes de fonctionnement par classification administrative 2022*
- *Comptes de fonctionnement par nature 2022*
- *Liste des associations et organismes auxquels la Commune participe*